



KERIALIS

Prévoyance, Santé & Retraite

**RAPPORT
RAPPORT
ANNUUEL
ANNUUEL
2025
2025**



SOMMAIRE

03

ÉDITORIAL

07

KERIALIS EN BREF

- Les chiffres clés
- **KERIALIS, la protection sociale pour les professions du droit et du chiffre**
 - 65 ans d'expertise en protection sociale
 - Structure et gouvernance
 - Nos solutions

15

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2025

- Une année anniversaire
- Une dynamique confirmée
- **FOCUS - Plan d'Épargne Retraite Obligatoire (PERO) TRANKILIS**
- La plateforme SOLENCY devient SOVALIS
- Focus - Projet "Socle DATA"
- Édition des Trophées KERIALIS 2025

28

DÉPLOIEMENT DU PLAN D'ENTREPRISE

- CAP 27 : Ce qui a été mené en 2025

31

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE KERIALIS

- Cap sur l'avenir
- **FOCUS - Reporting VSME - une démarche volontaire**
- Une démarche RSE : cinq piliers

38

FOCUS ACTION SOCIALE 2025

41

STRUCTURE ET GOUVERNANCE

45

RÉSULTATS KERIALIS 2025

ÉDITORIAL

**2025 marque une
année charnière
pour KERIALIS.**

Entre célébration de nos 65 ans, l'accélération de notre transformation avec le projet d'entreprise CAP 27 et le déploiement d'initiatives fortes au service de nos assurés, nous avons franchi des étapes déterminantes.

Cette dynamique est portée par une ambition claire : consolider notre rôle de partenaire fiable, innovant et durable pour les professions du droit et du chiffre, tout en renforçant la qualité de service qui fonde notre identité depuis plus de six décennies.

Une vision, des transformations et un impact

2025 a été une année structurante pour KERALIS, rythmée par de grands chantiers organisationnels.

Quels sont les projets clés qui ont été concrétisés ?



Béatrice Granjean
Directrice générale de KERALIS

“ Au cours de cette année, nous avons conduit, dans le cadre de notre plan d'entreprise CAP 27, plusieurs chantiers majeurs visant à renforcer notre performance interne, à développer nos leviers de croissance et à optimiser l'expérience de nos clients tout en poursuivant notre engagement sociétal et environnemental.

Nous avons d'abord travaillé à développer l'expérience collaborateur et à améliorer le pilotage de nos activités internes. Notre première ressource, ce sont nos collaborateurs et leurs expertises complémentaires. Les aider à optimiser leur performance passe aujourd'hui notamment par un système d'information structuré, sécurisé et agile par rapport aux évolutions constantes du domaine. Nous avons aussi posé les bases d'un socle Data commun à l'ensemble de nos métiers. En centralisant et en fiabilisant la donnée, nous donnons à chaque équipe une vision claire et partagée pour piloter l'activité. Ce socle ouvre la voie à de nouveaux usages Data et IA, dans une démarche progressive et co-construite avec les directions métiers.

La stratégie de leviers de croissance mise en place (partenariats, enrichissement de l'offre et déploiement d'outils) a pleinement porté ses fruits. Nous enregistrons ainsi, pour la deuxième année consécutive, un dépassement des objectifs commerciaux fixés, avec une croissance à deux chiffres.

Notre modèle de guichet unique pour la protection sociale des décideurs des cabinets d'avocat et de leurs salariés constitue un atout majeur, tout comme notre offre de souscription 100 % en ligne, qui renforce significativement notre attractivité et notre efficacité commerciale.

Cette année marque aussi la formalisation de notre raison d'être : **Promouvoir ensemble et durablement la santé et le bien-être de chacun**. Elle guide nos décisions, oriente nos engagements en termes de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et structure le pilotage de nos indicateurs sociaux et environnementaux. Cette raison d'être consacre notre volonté d'agir durablement pour nos assurés, dans une logique de progrès, de solidarité et de responsabilité.

L'état d'esprit qui guide nos équipes s'exprime également au travers de notre signature : « Seule votre satisfaction n'est pas une option. » Elle traduit clairement notre cap : offrir un service irréprochable, utile et durable à tous ceux qui nous font confiance.

2025 a été une année de transformation concrète et collective. Ces projets aboutis ou en cours témoignent de notre capacité à avancer ensemble et à renforcer, jour après jour, la valeur que nous apportons aux professions que nous protégeons. ”

Engagés pour vous, hier, aujourd'hui et demain

En 2025, KERALIS a célébré ses 65 ans.

Comment continue-t-elle, au fil des ans, à adapter et à renforcer son engagement en faveur de la profession d'avocat ?



Matthieu Dulucq
Président de KERALIS Retraite

“ Célébrer les 65 ans de KERALIS, c'est avant tout saluer une histoire fondée sur la confiance et la proximité avec la profession d'avocat. Depuis notre création, nous avons bâti notre mission autour d'un engagement constant : comprendre en profondeur les réalités de la profession et lui apporter des solutions en matière de protection sociale solides, adaptées et évolutives. Cette expertise historique, consolidée au fil des décennies, nous a permis d'accompagner durablement les avocats et leurs salariés, puis d'élargir notre savoir-faire aux autres professions du droit et du chiffre, toujours avec la même exigence de qualité et de service.

Notre connaissance fine des enjeux auxquels les avocats sont confrontés, concurrence accrue, transformation numérique, nouveaux usages clients, nous pousse à aller plus loin que la seule protection sociale. Nous voulons être à leurs côtés dans la durée, en leur proposant des solutions qui soutiennent leur performance et la pérennité de leur activité.

C'est précisément dans cette logique d'engagement renforcé que nous avons engagé l'évolution de notre plateforme digitale : Solency devient Sovalis. Ce changement n'est pas un simple rebranding ; il marque une étape importante dans la continuité

de notre accompagnement. Sovalis offre une expérience plus fluide, plus intuitive et toujours gratuite, pour aider les avocats à renforcer leur visibilité, développer leur clientèle et gagner en compétitivité dans un environnement professionnel en pleine mutation.

Grâce à cette plateforme, les avocats peuvent créer leur site internet en quelques étapes, accéder à des contenus pédagogiques, suivre des modules e-learning et bénéficier d'une marketplace de partenaires avec des services pensés pour leur quotidien.

Avec Sovalis, nous poursuivons une démarche cohérente : offrir aux avocats un cadre fiable pour authentifier leur expertise et laisser leur empreinte dans un marché de plus en plus digitalisé.

En somme, célébrer nos 65 ans, c'est affirmer que notre engagement ne faiblit pas. Au contraire, il se renforce et s'adapte. KERALIS reste fidèle à son identité : une institution créée par et pour la profession, au service de sa protection mais aussi de son développement. Les avocats peuvent compter sur nous pour continuer à être un partenaire solide, innovant et durable. ”

L'engagement de KERALIS en faveur d'un monde durable

KERALIS poursuit son engagement en faveur d'un monde plus durable.

Quels sont les travaux et les actions concrètes menés en 2025 ?



Karima Ben Said
Présidente de KERALIS Prévoyance

“ En 2025, nous avons franchi une nouvelle étape dans notre engagement en faveur d'un modèle plus durable. L'obtention de notre première médaille Carbo Bronze est un signal fort : elle vient reconnaître la cohérence de notre stratégie de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et les efforts engagés ces dernières années. Cette médaille nous place parmi les 30 % d'entreprises engagées selon les critères Carbo, qui évaluent trois dimensions essentielles : la capacité à mesurer ses émissions, la mise en place d'actions de décarbonation et la sensibilisation des parties prenantes. Elle valorise notre volonté de réduire durablement l'empreinte énergétique de notre site, de mieux comprendre et maîtriser nos émissions indirectes, et surtout d'impliquer pleinement nos collaborateurs autour de ces enjeux.

Malgré une année 2025 riche en défis pour la RSE notamment en matière d'évolutions législatives et réglementaires continues, nous poursuivons notre démarche en visant un niveau de certification supérieure en matière de RSE et nous consolidons nos actions pour un impact sociétal positif. Les Trophées KERALIS en sont un bel exemple : en 2025, parmi les 136 candidatures reçues, 22 projets ont été sélectionnés pour

participer aux soutenances et 8 d'entre eux ont bénéficié d'un financement. Le Prix Coup de Cœur a notamment permis à l'association Papillons Blancs et à 10 jeunes en situation de handicap de participer à un séjour solidaire au Sénégal, dans le village de Ndangane. Leur projet qui allie échange culturel et action citoyenne, avec la rénovation d'une école locale, nous a semblé riche de sens et porteur de valeurs d'engagement, d'autonomie et de découverte de l'autre.

Le projet stratégique d'entreprise CAP 27 joue un rôle essentiel dans cette dynamique. Les travaux engagés cette année contribuent à affirmer notre vision sociétale et environnementale bâtie autour de 5 piliers : la gouvernance, les relations et conditions de travail, l'impact environnemental, la prévention solidarité et communauté. ”



KERIALIS EN BREF



STRUCTURE

KERIALIS
Prévoyance

KERIALIS
Retraite

KERIALIS
Courtage

NOS OFFRES



Santé



Prévoyance



Dépendance



Retraite



Indemnités de
fin de carrière

NOS CLIENTS



Professions du droit



Professions du chiffre

1960

Création de KERIALIS par la Chambre Nationale des Avoués pour gérer la retraite supplémentaire des salariés des études d'avoués.

1971

Les avocats rejoignent KERIALIS, suivis en 1992 par les ex-conseils juridiques devenus avocats.

1992

2022

KERIALIS propose des solutions en santé, prévoyance, retraite et dépendance à toutes les professions du droit et du chiffre.

2024

Préparation à la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) et à la Taxonomie.

2025

Janvier : Déploiement du plan d'entreprise CAP 27
19 décembre : Signature d'un protocole d'accord en vue d'un rapprochement entre KERIALIS Prévoyance et le Groupe Malakoff Humanis

85

COLLABORATEURS



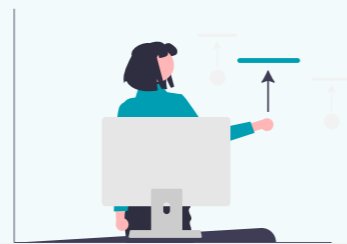
88 M€

COTISATIONS ANNUELLES



69,2 M€

PRESTATIONS



1,594 MDS €

PROVISIONS



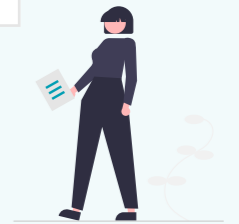
595 %

KERIALIS Prévoyance

181 %

KERIALIS Retraite

TAUX DE SOLVABILITÉ



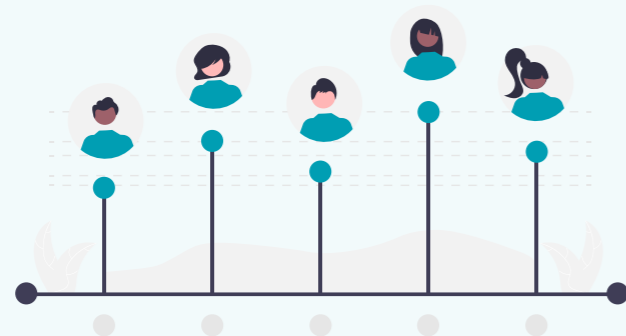
32 039

SALARIÉS

21 008

RETRAITÉS

ASSURÉS



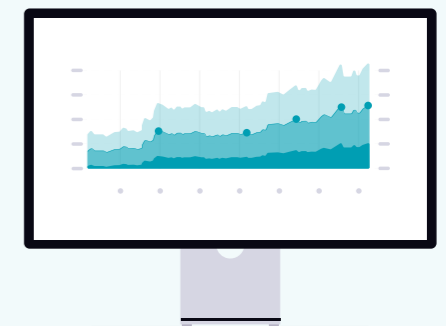
136,4 M€

FONDS PROPRES



2,7 M€

RESULTATS



KERIALIS, au service des professions du droit et du chiffre

> 65 ANS D'EXPERTISE EN PROTECTION SOCIALE

Depuis sa création en 1960 par la Chambre Nationale des Avoués, KERIALIS a toujours eu pour mission de répondre aux besoins de protection sociale des professions juridiques. À l'origine, l'organisme était dédié à la gestion de la retraite supplémentaire des salariés des études d'avoués. En 1971, les avocats ont rejoint KERIALIS, suivis en 1992 par les ex-conseils juridiques devenus avocats.

En 2022, KERIALIS a élargi son champ d'action en proposant des solutions en santé, prévoyance aux professions du chiffre, telles que les experts-comptables. Ainsi, KERIALIS s'est imposée comme une actrice clé de la protection sociale pour ces professions, offrant des prestations sur-mesure pour répondre aux besoins uniques de chacun de ses assurés.

Une mission : protéger et accompagner ses assurés

KERIALIS s'engage à offrir à ses assurés une tranquillité d'esprit en proposant des prestations complètes, ainsi que des services conçus pour les accompagner et faciliter leur quotidien (assistance, téléconsultation, etc.).

KERIALIS place la proximité au cœur de ses actions et tient à garantir un service de qualité, sans distinction d'âge ni d'ancienneté, et le respect des obligations conventionnelles.

Proximité, Engagement, Performance et Solidarité

KERIALIS s'appuie sur quatre valeurs fondamentales qui guident ses actions et se reflètent au travers de son engagement envers ses clients, ses collaborateurs et sa vision à long terme.

PROXIMITÉ

Entreprise à taille humaine, nous plaçons l'écoute et l'accompagnement personnalisé au cœur de notre démarche, en étant proches des préoccupations de nos assurés, qu'ils soient employeurs, salariés ou retraités.

ENGAGEMENT

Nous assurons une qualité de service constante, en garantissant des conseils personnalisés et une éthique transparente.

PERFORMANCE

Nos équipes innent constamment pour offrir des solutions adaptées aux évolutions de la société et aux besoins des assurés.

SOLIDARITÉ

Profondément attachés à la valeur de solidarité, nous accompagnons nos assurés dans toutes les étapes de leur vie, que ce soit dans les moments heureux ou plus compliqués.



Nous mettons également un point d'honneur à intégrer les préoccupations sociétales et environnementales dans notre stratégie, comme en témoigne notre renouvellement du label Lucie Progress (norme ISO 26000).

> STRUCTURE ET GOUVERNANCE

Une gouvernance paritaire

Organisme paritaire, KERALIS repose sur une gouvernance partagée entre employeurs et salariés des entreprises assurées par KERALIS. Ce fonctionnement garantit que les intérêts de toutes les parties prenantes puissent être pris en compte dans chacune des décisions arrêtées.

KERALIS Prévoyance

KERALIS Prévoyance est une institution de prévoyance à but non lucratif, offrant des garanties en santé, prévoyance et dépendance.

KERALIS Retraite

Le Fonds de Retraite Professionnel et Supplémentaire (FRPS) de KERALIS, gère le régime de retraite supplémentaire ainsi que le régime d'indemnité de fin de carrière pour les cabinets d'avocats.

KERALIS Courtage

Toujours à l'écoute de la profession et avec une volonté permanente de répondre aux besoins de nos clients, KERALIS Courtage agit comme intermédiaire pour la distribution de produits d'assurance de personnes (santé, prévoyance, obsèques, retraite...).



> NOS SOLUTIONS

SANTÉ

Parce que la santé restera toujours une priorité



VITAKER

Elle offre une couverture santé complète et flexible pour les salariés. Accessible dès le premier jour de travail, sans sélection médicale, VITAKER permet aux employeurs de choisir parmi 6 formules et des options supplémentaires pour personnaliser la couverture de leurs salariés. Les salariés s'affilient et gèrent leurs ayants droit en toute autonomie : tout se fait 100 % en ligne de l'affiliation au contrat, à l'enregistrement des ayants droit.

Cible : Salariés de cabinets d'avocats et d'experts-comptables.

Solution : Complémentaire santé.

UNAKER

Une complémentaire santé réservée aux retraités des cabinets d'avocats. Elle propose 4 niveaux de garanties, sans questionnaire médical, couvrant les soins courants, hospitalisation, dentaire, optique, etc. En plus de tarifs avantageux, les retraités bénéficient de deux mois gratuits lors de la souscription, d'une réduction pour leur conjoint, d'un accès à un réseau de soins, d'une assistance et d'une application dédiée. UNAKER offre ainsi une couverture complète et parfaitement adaptée aux besoins des retraités. L'offre est distribuée par KERALIS en partenariat avec l'assureur Pleyel Santé.

Cible : Retraités, anciennement salariés de cabinets d'avocats.

Solution : Complémentaire santé.



PRÉVOYANCE

Parce que même l'imprévu peut être anticipé.

PRÉVOYANCE

Elle assure une couverture complète pour les salariés en cas de maladie, accident ou décès.

Elle offre des prestations supplémentaires à celles de la Sécurité sociale, incluant des indemnités pour l'incapacité temporaire, une rente en cas d'invalidité ou d'incapacité permanente, et un capital décès pour les proches.

Avec 5 niveaux de garanties (KOTIDIEN, EKILIBRE, KIETUDE ITT, KIETUDE Franchise, et PERFEKT), cette solution est personnalisable pour répondre aux besoins spécifiques. Le choix des garanties et la souscription au contrat se fait en ligne.

Cible : Salariés des cabinets d'avocats.

Solution : Prévoyance.

EDIKER

Elle offre une couverture immédiate et complète pour les salariés des cabinets d'experts-comptables, avec 80 % du salaire brut en cas d'incapacité de travail et un capital décès allant jusqu'à 300 % du salaire.

Sans sélection médicale ni délai de carence, les garanties sont valables dès le premier jour travaillé.

La souscription et la gestion des bénéficiaires se font 100 % en ligne, facilitant ainsi les démarches pour le cabinet.

Cible : Salariés des cabinets d'experts-comptables.

Solution : Prévoyance.

INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE

Pour une gestion prévoyante.

KONFORTIS

Elle permet aux cabinets d'avocats de se faire rembourser les Indemnités de Fin de Carrière (IFC) dues à leurs salariés lors de leur départ ou de leur mise à la retraite. Il n'y a pas de condition d'ancienneté et la prise en charge commence dès le premier jour de travail.

Le remboursement couvre le montant versé, quel que soit le nombre d'années cotisées, ainsi que les charges sociales associées.

Le financement est lissé dans le temps, ce qui permet de ne pas déséquilibrer la trésorerie du cabinet. Une simulation et une demande de remboursement peuvent être réalisées facilement en ligne depuis l'Espace Personnel.

Cible : Salariés des cabinets d'avocats.



A smiling woman with glasses and a man high-fiving in an office setting. The woman is wearing a black top and a light-colored skirt with a tie. The man is wearing a white shirt. The background is a bright, out-of-focus office space. There are decorative elements: a large red circle in the top left, a smaller teal circle below it, and a series of concentric blue circles at the top center.

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2025

Une année anniversaire

2025 marque une date symbolique :



65 ans d'histoire et de savoir-faire. L'occasion de mettre l'accent sur un vécu et des valeurs composant l'identité même de KERALIS :

PROXIMITÉ

65 ans d'écoute et d'accompagnement.

ENGAGEMENT

65 ans de conseils et de services personnalisés.

PERFORMANCE

65 ans d'expertise.

SOLIDARITÉ

65 ans d'accès aux garanties à tous et de soutien au quotidien.



PROMOUVOIR ENSEMBLE ET DURABLEMENT LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DE CHACUN

En adoptant une raison d'être reflétant son positionnement, KERALIS a marqué cet anniversaire tout au long de l'année, en exprimant sa reconnaissance à l'ensemble de ses assurés, clients, partenaires et collaborateurs.



Séminaire d'entreprise 2025



Jeu concours 2025



Soirée Parenthèse 2025

Une dynamique confirmée

En 2025, KERALIS a poursuivi sa dynamique de développement commercial en déployant une stratégie de diversification de ses cibles. Celle-ci s'est notamment traduite par l'activation et le développement de réseaux d'apporteurs d'affaires, venant compléter et renforcer les canaux de distribution historiques de l'entreprise.

Elle a également engagé une réorganisation de son dispositif de distribution à destination de sa cible historique des cabinets d'avocats, fondée sur une segmentation des effectifs.

Cette approche vise à renforcer la pertinence des offres et des actions commerciales, en les adaptant plus finement aux profils et aux besoins des cabinets.

Dans cette logique, un canal digital de souscription dédié aux TNS (Travailleurs Non-Salariés) a été déployé à destination des décideurs des cabinets d'avocats, avec l'objectif de proposer une relation de guichet unique. Ce dispositif permet d'offrir une couverture adaptée aussi bien aux dirigeants qu'aux salariés, notamment via l'activité de KERALIS Courtage.

Un service toujours plus orienté client

Dans le cadre du plan stratégique CAP 27, la réorganisation des services KERALIS a été pleinement entérinée, marquant une étape structurante. Cette nouvelle organisation renforce l'orientation client.

74

NET PROMOTER SCORE (NPS)

En 2025, le NPS est de 74, reflétant un fort engagement avec 82 % de promoteurs dans l'échantillon interrogé par KERALIS.

SEULE VOTRE SATISFACTION N'EST PAS UNE OPTION

Une entreprise se construit par ses actions, mais aussi par les mots qui portent sa vision.

Fidèle à sa raison d'être et à ses valeurs, KERALIS a choisi une signature qui traduit son engagement envers ses clients et assurés.

Plan d'Épargne Retraite Obligatoire (PERO) TRANKILIS

2025 a été une année clé avec le déploiement de l'offre TRANKILIS.



Samuel Gauthier
Directeur du développement

Quels ont été les principaux axes commerciaux travaillés pour accompagner cette installation ?

“ 2025 a effectivement marqué une étape importante dans le développement de notre offre PERO TRANKILIS. La fin du plan de provisionnement nous a donné l'opportunité d'optimiser en profondeur notre dispositif.

Notre PERO repose sur un régime par capitalisation, structuré en points, ce qui le distingue de nombreuses offres du marché souvent proposées en unités de compte.

Dans un contexte marqué par le recul de l'âge légal de départ à la retraite et par une conjoncture économique incertaine, les salariés sont de plus en plus sensibilisés à la nécessité d'épargner. Notre offre d'épargne retraite supplémentaire répond précisément à cette attente. ”

Quels sont les atouts différenciants de TRANKILIS ?

“ Dès janvier 2025, notre offre a tout d'abord pu bénéficier d'une baisse significative des cotisations et d'une revalorisation des droits. Pour compléter la compétitivité globale du dispositif, nous aimons rappeler qu'il s'agit :

- D'un mécanisme en capitalisation par points,
- Avec une structure souple articulée autour de trois compartiments :
 - versements volontaires,
 - versements de l'épargne salariale et de l'épargne temps,
 - versements obligatoires.

Cette combinaison permet aux cabinets d'offrir un dispositif attractif tout en optimisant leur équilibre financier. ”

**L'offre TRANKILIS :
une optimisation stratégique au service des
cabinets et de leurs salariés.**






Comment les équipes commerciales ont-elles contribué au déploiement de la nouvelle offre auprès des entreprises clientes ?



Notre priorité a été la pédagogie.

Nous avons d'abord pris le temps d'expliquer le dispositif antérieur, d'en dresser un bilan clair, puis de présenter les évolutions apportées par TRANKILIS à travers des simulations et des projections concrètes.

Pour accompagner cette démarche, plusieurs actions ont été déployées :


- courriers d'information,
- campagnes digitales auprès de notre portefeuille clients,
- webinaires,
- réunions en entreprise et en visioconférence,
- création de supports pédagogiques illustrés par des exemples de mise en situation selon les profils de salariés (par exemple : [vidéos promotionnelles et explicatives](#)). 

Cette approche nous a permis de répondre à un besoin fort d'information, notamment dans un contexte réglementaire et économique en évolution.

Le travail autour du PERO a été l'occasion de valoriser notre expertise auprès de nos clients.

En expliquant le passé, en analysant le présent et en projetant l'avenir à travers des simulations personnalisées, nous avons renforcé notre posture de conseil.

Ce dialogue a également permis de refaire un point global sur les dispositifs déjà en place dans les cabinets et sur les offres souscrites auprès de KERALIS.

La relation ne s'est pas limitée à la présentation d'un produit : elle s'est inscrite dans une logique d'accompagnement et de clarification. 

Quel est le bilan général ?




Le premier enseignement est très concret : les clients ont pu bénéficier d'une économie de cotisation significative tout en proposant à leurs salariés un dispositif plus avantageux.

La baisse des cotisations, combinée à une offre plus compétitive et plus souple, a été particulièrement appréciée.

Le second enseignement concerne l'adhésion au dispositif. La structuration en trois compartiments a permis aux entreprises de mieux adapter l'épargne retraite aux situations individuelles des salariés.

Le PERO n'a pas seulement été une évolution d'offre. Il a été un accélérateur de proximité et une opportunité de développement.

Au-delà de la retraite, ces discussions ont permis d'identifier d'autres besoins exprimés par nos clients. Elles ont ouvert des perspectives de multi-équipement en lien avec d'autres dispositifs proposés par KERALIS.

Cette dynamique se poursuivra en 2026 avec toujours cette dimension de conseils apportée à nos clients pour mieux répondre à leurs besoins en protection sociale. 



La plateforme Solency devient Sovalis

En 2025, la plateforme digitale de KERALIS dédiée aux avocats a évolué sous une nouvelle identité : Sovalis a remplacé Solency.

SOVALIS

Cette transformation marque une nouvelle étape dans le développement de la solution, avec l'ambition d'offrir une expérience utilisateur plus fluide et intuitive, tout en restant gratuite. Sovalis confirme l'engagement de KERALIS à accompagner les avocats dans leur transformation numérique et le développement de la visibilité de leur cabinet via notamment la possibilité de créer gratuitement leur site professionnel. Rubrique phare de la plateforme, sa marketplace évolue également avec de nouveaux services répertoriés, au plus près des besoins de la profession d'avocat.



Un blog, des ressources sous différents formats et des fonctionnalités comme la prise de rendez-vous pour les sites créés, viennent compléter l'offre de Sovalis.



Scannez ce QR code pour accéder au site SOVALIS !

Déploiement du service Prest'IJ

En 2025, KERALIS a déployé Prest'IJ, un service visant à automatiser et sécuriser la gestion des indemnités journalières grâce à la réception directe des flux de l'Assurance Maladie. Ce projet a permis de simplifier les démarches des employeurs et des assurés, de réduire les délais de remboursement et de fiabiliser le traitement de bordereaux et de prestations.



Nathalie Mascarenhas
Cheffe de projet métier

Sandra Cedecias
Chargée de comptes

Quels bénéfices Prest'IJ va apporter aux employeurs et aux assurés ? Comment ce projet s'inscrit-il dans la stratégie globale de KERALIS ?

“ Prest'IJ ce sont environ 8000 bordereaux traités pour plus de 5 millions de prestations payées par an.

Prest'IJ vise à simplifier et automatiser la gestion des arrêts de travail en permettant à KERALIS de recevoir directement les flux transmis par l'Assurance Maladie. Pour les employeurs comme pour les assurés, cela apporte une démarche plus simple, un gain de temps considérable et une meilleure fluidité des informations. Le délai de remboursement est réduit, les risques d'erreur diminuent et l'accès aux bordereaux est facilité.

Le projet s'inscrit pleinement dans la stratégie globale de KERALIS, qui consiste à renforcer la digitalisation, sécuriser les échanges et proposer une expérience plus fluide à ses clients.

”

- Nathalie Mascarenhas

Quels ont été les enjeux techniques ou organisationnels rencontrés au cours du déploiement ?

“ L'un des principaux enjeux a été d'intégrer les flux adressés par la CNAM (Caisse Nationale de l'Assurance Maladie) et de sécuriser leur traitement dans nos outils internes. Il fallait s'assurer que les données reçues étaient fiables, complètes et cohérentes. Le projet a également demandé une coordination forte pour éviter les ruptures de flux, et garantir la stabilité du service.

”

- Nathalie Mascarenhas

Prest'IJ a mobilisé plusieurs directions. Pouvez-vous nous décrire comment s'est organisée la collaboration entre les équipes ?

“ Ce projet s'est inscrit dans le projet national de dématérialisation des bordereaux d'indemnités journalières de l'Assurance Maladie en collaboration avec la FIPS (Fédération des institutions paritaires de protection sociale).

Pour KERALIS, ce projet a mobilisé plusieurs services. Chaque équipe est intervenue dans son domaine d'expertise, ce qui a permis d'avancer de manière concertée et structurée : le service Gestion a porté les besoins opérationnels, la Direction des Systèmes d'Information a sécurisé l'intégration technique des flux, la Direction Technique et Actuariat a apporté son expertise sur les risques financiers et le service Communication, a construit les éléments de communication. Cette collaboration transversale et orchestrée a permis de garantir un déploiement progressif et structuré.

”

- Sandra Cedecias

Comment KERALIS s'assure-t-elle que ce service reste fiable, sécurisé et accessible à tous ?

“ KERALIS garantit la fiabilité du service grâce à la mise en place d'une supervision des flux, des contrôles de cohérence et un process de crise mobilisable en cas d'incident. La coordination entre le service de Gestion et la Direction des Systèmes d'Information permet d'assurer une continuité de service et une vigilance renforcée.

”

- Sandra Cedecias

Projet « Socle DATA »



Hassan Gouzoul
Directeur des systèmes d'information (DSI)

En quoi consiste le projet DATA ? Quel est son objectif ?

“ Le projet DATA (donnée) vise à structurer la gouvernance de la donnée au sein de l'entreprise. Son objectif est de fiabiliser, maîtriser et valoriser les données stratégiques afin d'améliorer la qualité de service, la performance opérationnelle et la conformité réglementaire.

Il repose sur une automatisation accrue des processus, une meilleure traçabilité des flux et la mise en place d'un référentiel commun garantissant une donnée unique, cohérente et partagée par l'ensemble des directions.

Pour atteindre ces objectifs, une plateforme « Socle DATA » est déployée. Elle permet d'agréger les données internes ainsi que les données externes (délégataires, courtage), de capter la donnée client et de la structurer dans un référentiel d'entreprise.

Cette plateforme permet de :

- Piloter et mesurer la QDD (Qualité De Données), notamment dans le cadre des exigences de Solvabilité II.
- Garantir la conformité réglementaire (gestion, conservation et suppression des données au titre du Règlement Général de Protection des Données).
- Maîtriser la diffusion, la construction et la sémantique des données, depuis les sources jusqu'aux usages.
- Mettre à disposition des reportings métiers facilitant la prise de décision.



Quelles sont les étapes prévues en 2026 ?

“ En 2026, le projet entre dans une phase d'industrialisation et de valorisation métier.

Les priorités sont la mise en production et la mise à disposition du premier cas d'usage auprès des métiers, l'accompagnement au changement pour favoriser l'appropriation des outils, la conception et la mise en œuvre du deuxième cas d'usage, portant sur les cotisations et la Déclaration Sociale Nominative (DSN) et le renforcement des dispositifs de pilotage de la qualité de données.



Quels sont les travaux qui ont été menés en 2025 ?

“ En 2025, les travaux ont principalement porté sur la conception et la mise en place du socle technique et organisationnel du projet, en cohérence avec les exigences de sécurité, de conformité et d'urbanisation du SI.

Ils ont inclus :

- La modélisation de la donnée d'entreprise
- La définition d'un modèle sémantique commun
- La récupération et l'intégration des données issues de notre progiciel
- L'harmonisation des données autour d'un référentiel partagé
- Le périmètre initial couvre les adhérents, bénéficiaires, contrats, produits et offres.
- Le premier cas d'usage a été conçu : la vision 360° amont du client, centrée sur la souscription, l'adhérent et le contrat.

Cet usage doit permettre aux métiers d'accéder à une information consolidée, fiable et immédiatement exploitable.

Ces travaux ont mobilisé la Direction des Systèmes d'Information (fonction DATA), les métiers Direction Gestion Clients, la Direction Développement et Marketing, les fonctions supports clés (DSI, Conformité), le sponsor du projet.



Obtention de la médaille Carbo Bronze



En 2025, KERALIS a obtenu la médaille Carbo Bronze, qui distingue les entreprises engagées dans une démarche structurée de décarbonation. Cette reconnaissance fait suite à la réalisation du premier bilan carbone de KERALIS en 2024 et s'inscrit dans une stratégie environnementale reposant sur la mesure, l'action et la sensibilisation des collaborateurs. Une première étape forte qui illustre l'engagement collectif de KERALIS en faveur d'un avenir plus durable.





Signature d'un protocole de rapprochement avec le groupe Malakoff Humanis

Le 19 décembre 2025, KERALIS Prévoyance et le groupe Malakoff Humanis ont signé un protocole d'accord en vue de leur projet de rapprochement. Entrées en négociations exclusives en avril 2025, les deux entités ont confirmé la complémentarité de leurs expertises.

Ce projet de rapprochement repose sur l'ambition des deux partenaires de construire un partenariat solide, durable et équilibré, respectueux de l'identité de chacun d'eux. Il leur permettra de se développer en s'ouvrant à de nouveaux marchés.

KERALIS Prévoyance et le groupe Malakoff Humanis partagent un socle de valeurs communes propres à leur ADN paritaire, qui se concrétise en particulier dans l'accompagnement des personnes en situation de fragilité. KERALIS Prévoyance, déterminée à accélérer son développement dans les professions du droit et du chiffre, bénéficiera de synergies porteuses grâce à l'expertise de Malakoff Humanis en matière de produits et de services, et de distribution commerciale.

Ce partenariat permettra à Malakoff Humanis de développer sa présence dans ces professions et d'accéder à des marchés stratégiques en croissance, tels que l'épargne, les TPE/PME (toutes petites entreprises et petites à moyennes entreprises) et les Travailleurs Non Salariés (TNS).

Ce projet de rapprochement devrait donner lieu à la signature d'un protocole d'accord définitif, mis en œuvre à l'issue des Assemblées générales des entités concernées et

Édition des Trophées KERALIS 2025



En 2025, ce sont 136 dossiers de candidature qui ont été réceptionnés et 8 lauréats récompensés.



Le **prix coup de Cœur** a été décerné à **l'Association Papillons Blancs** qui propose à 10 jeunes en situation de handicap de participer à un séjour solidaire au Sénégal, dans le village de Ndangane. Ce projet allie échange culturel et action citoyenne, avec la rénovation d'une école locale. Une expérience riche de sens, qui valorise l'engagement, l'autonomie et la découverte de l'autre.



Le **premier Prix Culture** a été décerné à **Bazar Culturel**, un centre culturel mobile, installé dans un camion aménagé. Il va à la rencontre des publics vulnérables, dans les quartiers prioritaires ou en zones rurales, pour proposer des activités artistiques et culturelles accessibles à tous. Un bel exemple d'éducation populaire et de démocratisation culturelle.



Le **deuxième Prix Culture** a été décerné à **White Garden** pour l'organisation d'un événement artistique et musical au parc des Guilands, en Seine-Saint-Denis. Il s'agit d'un moment ouvert à tous, solidaire et inclusif, avec des concerts et des ateliers créatifs adaptés à tous les publics, favorisant la mixité sociale et l'expression de chacun.



Le **premier Prix Solidaire** a été décerné à **L'Association Les mamans lumineuses et les papas aussi** qui offre un soutien psychologique et émotionnel aux parents confrontés à la perte d'un enfant. Grâce à des groupes de parole, des conseils, des activités thérapeutiques et créatives, elle crée un espace sécurisant et bienveillant pour cheminer dans



Le **deuxième Prix Solidaire** a été décerné à **l'association Chapitre 2** qui propose un "Service de Suite" personnalisé pour accompagner les jeunes sortant de l'ASE vers l'autonomie, en les aidant dans leurs démarches administratives, sociales et d'insertion. Une réponse concrète à un vide d'accompagnement souvent constaté à l'issue des dispositifs classiques.



Le **premier Prix Citoyen** a été décerné à **Utopik Factory** qui développe des chantiers éducatifs "Hors les murs", pour sensibiliser les jeunes à l'économie circulaire tout en améliorant leur cadre de vie. L'association dispose d'un écolieu baptisé "Village Utopik" dans le sud de la Charente, avec des ateliers de fabrication à base de matériaux de réemploi et des activités autour du jardinage. Un projet global, à la fois pédagogique, environnemental et social.



Enfin, le **premier Prix Innovation** a été décerné au projet porté par **l'association FAST France** visant à ouvrir la voie à de futurs essais cliniques interventionnels, en mesurant les réponses cognitives à travers le regard. Mené à l'Institut Imagine (AP-HP Necker), l'essai clinique Eye Angel s'appuie sur l'eye-tracking pour mieux comprendre les troubles de la perception sociale chez les enfants atteints du syndrome d'Angelman, une maladie rare neurodéveloppementale.





CAP 27 : DÉPLOIEMENT DU PLAN D'ENTREPRISE

Le plan stratégique de KERALIS, CAP 27, combine performance interne, croissance commerciale, expérience client, engagement sociétal et liste des actions concrètes pour chacun de ses piliers afin d'assurer une transformation globale et durable de l'entreprise d'ici 2027.

Pilier 1

Améliorer la performance interne.

Objectif : Optimiser l'efficacité et les processus internes de l'entreprise.

Pilier 2

Développer les leviers de croissance.

Objectif : Stimuler le développement commercial et la diversification.

Pilier 3

Repenser l'expérience client.

Objectif : Améliorer la satisfaction et la fidélisation des clients.

Pilier 4

Se positionner comme entreprise à mission.

Objectif : Renforcer l'engagement social, environnemental et sociétal.

Plan stratégique CAP 27 : ce qui a été mené en 2025

L'année 2025 a permis de structurer durablement l'organisation, les processus et les systèmes d'information, tout en préparant l'essor commercial et l'enrichissement de l'offre.

> RENFORCEMENT DE LA PERFORMANCE INTERNE

L'ensemble des processus de l'entreprise a été réexaminé afin de dresser un panorama complet des axes d'amélioration à déployer sur 2026 et 2027. Ces travaux visent à renforcer l'efficacité opérationnelle et à garantir une satisfaction accrue des clients, en cohérence avec les ambitions stratégiques de l'entreprise.

En matière de pilotage financier, KERALIS a industrialisé la fonction Achat dans un objectif de maîtrise des dépenses. Les dispositifs de pilotage de l'activité ont été enrichis avec la production d'indicateurs à chaud améliorant le pilotage opérationnel.

> ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION ET DE LA DATA

L'organisation de la gestion client a été repensée autour de la typologie de nos interlocuteurs afin de renforcer notre qualité de service. Les équipes ont ainsi accru leur proximité avec nos clients, chaque gestionnaire pouvant leur apporter des réponses rapides et adaptées.

Cette démarche s'inscrit dans une stratégie globale de fidélisation, visant à offrir une expérience client personnalisée, réactive et de haute qualité, consolidant ainsi la relation de confiance et la satisfaction durable de nos assurés.

Consciente du rôle stratégique de ses données pour la gestion, le service client et le développement commercial, KERALIS a défini l'architecture cible de son socle Data et déployé sa plateforme Data.

L'entreprise a par ailleurs initié la conception d'une vision client à 360°, visant à consolider et exploiter l'ensemble des informations disponibles. La formalisation des règles de qualité des données et l'intégration progressive des premières sources assurent la fiabilité et la sécurité des usages futurs, positionnant la donnée comme un levier central du pilotage, de la connaissance client et de la performance globale de l'entreprise.

> DÉVELOPPEMENT DES LEVIERS DE CROISSANCE

Sur le pilier Croissance, KERALIS a poursuivi la refonte de son offre santé afin de mieux répondre aux besoins des cabinets et de leurs salariés. Le développement de l'omnicanalité s'est traduit par la mise en place d'un parcours digital de souscription pour les Travailleurs Non Salariés (TNS), intégrant l'offre santé ainsi que les offres distribuées en courtage pour le compte de KERALIS.

Parallèlement, l'amélioration des tunnels existants a pu renforcer l'expérience utilisateur.

KERALIS a renforcé son dispositif de courtage avec le développement des activités de KERALIS Courtage.

> TRANSFORMATION DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DU BACK-OFFICE

L'année 2025 a été marquée par une structuration renforcée du système d'information, la définition d'un schéma directeur et la conduite d'une revue complète de l'infrastructure.

Ces initiatives s'inscrivent dans une démarche stratégique visant à aligner le Système d'information avec les ambitions de développement de l'entreprise et à soutenir sa transformation digitale.

Parallèlement, les travaux d'automatisation et l'optimisation des différents applicatifs de KERALIS ont été poursuivis, renforçant l'efficacité opérationnelle et la fiabilité des outils au service des équipes et des clients.



4,2/5

Note Google

KERALIS affiche un excellent niveau de satisfaction, reflet de son engagement constant envers ses clients et assurés.



RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES

Cap sur l'avenir

L'année 2025 a été riche en défis en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), face à des évolutions législatives et réglementaires telles que celles concernant la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive), la Taxonomie ou la CS3D. Malgré le rejet du premier paquet Omnibus en novembre 2025, qui a temporairement ralenti certaines avancées, les experts s'accordent à voir ces ajustements comme provisoires.

KERIALIS reste elle pleinement engagée et a choisi de s'inscrire dans le cadre de reporting Voluntary Standard for non-listed micro-, small- and medium-sized undertakings (VSME) pour continuer à communiquer sur ses enjeux avec en ligne de mire de consolider son impact positif pour construire un monde plus responsable et durable pour les générations à venir.

Après avoir obtenu le **Label LUCIE Progress** deux années consécutives grâce aux actions mises en place, KERIALIS continue de s'inscrire dans une logique d'amélioration. Elle vise à obtenir le label supérieur en 2026 en poursuivant ses actions et en renforçant sa politique RSE.



Reporting VSME : une démarche volontaire



Marie-José VERGER
Chargée de communication Corporate
Partenariats et RSE

Quel est le rôle du référent RSE chez KERALIS ?

“ Son rôle chez KERALIS est d’orchestrer la transition durable de KERALIS et d’acculturer, c’est-à-dire, de faire adhérer et d’engager les collaborateurs dans une vision de Responsabilité sociétale des entreprises.

J’ai aussi pour mission de piloter les différents chantiers RSE, de suivre leur mise en œuvre via des indicateurs précis et de valoriser nos actions à travers la communication tant interne qu’externe de KERALIS. ”

Avez-vous identifié des enjeux spécifiques ?

“ KERALIS a mené un travail structurant de double matérialité, permettant d’orienter sa démarche de RSE et de hiérarchiser ses actions en fonction des enjeux matériels identifiés, tant du point de vue des impacts de l’organisation que de ses risques et opportunités.

À l’issue de cette analyse, KERALIS a identifié plusieurs axes prioritaires d’engagement, portant notamment sur :

- La finance durable, à travers l’orientation responsable de ses investissements financiers ;
- L’atténuation du changement climatique, s’appuyant notamment sur la réalisation et le suivi de ses bilans carbone ;
- L’inclusion sociale des bénéficiaires, en veillant à répondre de manière efficace, équitable et pérenne aux besoins de ses assurés.

Afin de mesurer et piloter ces engagements, l’année 2026 sera consacrée au déploiement des indicateurs de la VSME au sein de l’ensemble des services de KERALIS concernés. ”

En quoi les dernières évolutions réglementaires en matière de RSE impactent-elles KERALIS ?

“ Les récentes évolutions réglementaires, et en particulier les débats menés au niveau européen, ont conduit à une réduction du périmètre d’application de la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive – Directive sur le reporting de durabilité des entreprises).

Dans ce contexte, KERALIS n’entre désormais plus dans le champ d’application obligatoire du reporting de durabilité, défini par la CSRD.

Pour autant, KERALIS réaffirme sa volonté de poursuivre et de renforcer ses engagements. À cette fin, notre entreprise a choisi d’adopter la VSME (Voluntary Sustainability Reporting Standard for SMEs), une norme volontaire de reporting de durabilité adaptée aux PME. Ce cadre volontaire, spécifiquement conçu pour répondre aux enjeux et aux capacités des organisations de taille intermédiaire, nous permet de cadrer le suivi de nos indicateurs et d’afficher une totale transparence en la matière.

Ces derniers mois ont ainsi été consacrés à un travail de fond visant à reconstruire et structurer la formalisation de nos indicateurs de suivi, en les alignant sur les exigences et recommandations de cette nouvelle norme volontaire. ”

Une démarche RSE qui s'appuie sur cinq piliers

> GOUVERNANCE

La gouvernance de KERALIS est activement engagée sur les enjeux de RSE, influençant ainsi les processus décisionnels.

Un pôle RSE a été mis en place afin de structurer, piloter, évaluer et valoriser cette démarche. KERALIS ne rémunère aucun actionnaire ; l'intégralité de ses résultats est consacrée à l'amélioration des garanties et services en faveur de ses assurés, ainsi qu'à la couverture de ses obligations réglementaires. La RSE est intégrée au règlement intérieur de son conseil d'administration.

> LES RELATIONS ET CONDITIONS DE TRAVAIL

En 2025, la fonction Ressources Humaines (RH) de KERALIS a engagé une étape structurante dans la formalisation et la professionnalisation de ses pratiques. Cette évolution s'inscrit dans une ambition claire : renforcer l'engagement des collaborateurs, améliorer la qualité de vie au travail et sécuriser les processus RH. Le déploiement d'un nouvel outil Système d'Information

de gestion des Ressources Humaines (SIRH) constitue un levier majeur de cette transformation, permettant de recentrer les équipes RH sur l'accompagnement des collaborateurs ainsi que sur la mise en œuvre d'une démarche de GEPP (Gestion des Emplois et Parcours Professionnels).

Les valeurs de bienveillance et de respect structurent l'ensemble du parcours professionnel des collaborateurs, depuis le recrutement jusqu'à l'accompagnement des évolutions de carrière. L'entreprise veille à offrir des conditions de travail optimales, propices au développement des talents dans un environnement respectueux et inclusif. La politique de ressources humaines de KERALIS repose sur quatre valeurs fondamentales : Proximité, Engagement, Performance et Solidarité.

En 2025, l'entreprise a placé la prévention des risques psychosociaux au cœur de ses priorités, avec un plan de formation pour les managers et l'ensemble des collaborateurs de KERALIS (réalisation d'une évaluation des risques psychosociaux, déploiement d'ateliers pour mieux comprendre les modes de fonctionnement et de communication au sein des équipes, ateliers de sensibilisation aux risques psychosociaux et aux situations de harcèlement moral et sexuel).

KERALIS place le bien-être et la qualité de vie au travail au cœur de ses priorités, avec un comité dédié pour renforcer l'engagement et la motivation des équipes.

Tout au long de l'année 2025, KERALIS a organisé plusieurs initiatives destinées à renforcer la cohésion de ses équipes. Grâce à des événements conviviaux et participatifs, l'entreprise favorise un environnement de travail inclusif, collaboratif et aligné avec ses valeurs.

91/100

Index de l'Égalité Professionnelle

En 2025, KERALIS a obtenu une note de 91/100 à l'Index de l'Égalité Professionnelle entre les hommes et les femmes, soulignant son engagement pour l'égalité des sexes.

Source : Ministère du Travail et des Solidarités

35/100

NET PROMOTER SCORE (NPS)

Régulièrement, les collaborateurs sont invités à participer à des enquêtes internes pour mesurer leur satisfaction au travail, que ce soit au sein de leur équipe et de l'entreprise et vis-à-vis des missions qui leur sont attribuées.

> SEMAINE DE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (QVCT)

Dans le cadre de la Semaine de la QVCT 2025, KERALIS a déployé plusieurs actions destinées à renforcer le bien-être des collaborateurs et à promouvoir une culture d'engagement concrète au sein de l'entreprise. Des ateliers et challenges inclusifs ont été organisés afin de favoriser la cohésion, l'esprit d'équipe et de valoriser la notion de solidarité.

Des séances de massage et la mise à disposition de corbeilles de fruits ont contribué à encourager des habitudes de vie plus équilibrées.

Face aux sources de stress croissantes dans la société, KERALIS a également proposé un atelier dédié à la gestion du stress au quotidien.

L'objectif : prévenir ses impacts sur la santé physique et mentale, et accompagner les collaborateurs en leur donnant des repères et des pratiques adaptées. Par ailleurs, KERALIS met à disposition de ses collaborateurs, Eutelmed, la plateforme digitale au service de la qualité de vie au travail.

KERALIS est labellisée
Great Place to Work

Great
Place
To
Work®

> L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

KERIALIS a été distinguée en 2025 par la médaille Carbo Bronze, qui évalue la stratégie RSE selon trois axes : mesurer les émissions de gaz à effet de serre, mettre en œuvre des actions de réduction et sensibiliser les parties prenantes.

Cette reconnaissance fait suite à la réalisation du premier bilan carbone en 2024, à l'organisation d'ateliers de sensibilisation et des aménagements réalisés dans le but de réduire notre consommation d'énergie et au renforcement de la gouvernance RSE avec la nomination d'un référent et l'intégration de la RSE dans les instances de décision.

KERIALIS figure ainsi parmi les 30 % d'entreprises les plus engagées auprès de Carbo, confirmant sa démarche concrète pour réduire son empreinte environnementale, y compris dans ses choix d'investissements et de gestion financière.

Des temps forts comme la Semaine Européenne du Développement Durable, ainsi que des actualités régulières, permettent par ailleurs de sensibiliser les collaborateurs de KERIALIS aux enjeux du développement durable.



Une reconnaissance forte de notre démarche climat

En 2025, KERIALIS a obtenu sa première médaille Carbo Bronze, une distinction qui vient reconnaître la solidité et la cohérence de notre démarche RSE.

> PRÉVENTION, SOLIDARITÉ, COMMUNAUTÉ

La solidarité est au cœur de la mission de KERIALIS. Cet engagement se traduit concrètement par des initiatives répondant aux enjeux sociaux, environnementaux et de prévention.

KERIALIS place l'intérêt collectif au centre de ses actions, en soutenant des projets solidaires et en promouvant des pratiques respectueuses de la santé et de l'environnement.

L'attention portée aux personnes confrontées à des difficultés sociales ou financières illustre la volonté de l'entreprise de contribuer à améliorer le quotidien du plus grand nombre.

AGIR EN PRÉVENTION

En 2025, KERIALIS a poursuivi et renforcé ses actions en faveur de la prévention santé, à travers la production de contenus pédagogiques et l'organisation d'actions de sensibilisation à destination de ses publics.

Dans ce cadre, plusieurs actions ont été conduites, visant à mieux informer et accompagner sur des enjeux de santé majeurs :

- **Livre blanc « Vulnérabilité : comprendre, anticiper, accompagner »** en collaboration avec notre partenaire France Tutelle.
- **Webinaires** sur des thématiques d'actualité :
Être aidant, être aidé / Acouphènes et hyperacousie : comment rebondir / Insomnies : mieux les comprendre / Identifier, comprendre et mieux gérer les sources de stress / Fatigue visuelle / Prévenir l'AVC / L'alimentation intuitive.

L'ensemble de ces webinaires est disponible en replay sur le site internet de KERIALIS, permettant un accès pérenne aux contenus et une diffusion élargie des messages de prévention.

> LA SOLIDARITÉ INCARNÉE

Chez KERALIS, la solidarité prend vie au quotidien à travers des actions concrètes et engagées. Chaque initiative contribue à faire avancer notre démarche RSE et à créer un impact positif. Aperçu de quelques actions qui illustrent cet engagement :



Les **Trophées KERALIS** récompensent chaque année des projets innovants et solidaires. En 2025, 8 projets ont été soutenus et valorisés dont un prix « Coup de Koeur » qui récompense un projet lié au handicap et aux aidants. Cette année, ce dernier prix a été remis à l'**Association Papillons Blancs** qui a pu proposer à 10 jeunes en situation de handicap de participer à un séjour solidaire au Sénégal, dans le village de Ndangane. Un projet qui allie échange culturel et action citoyenne, avec la rénovation d'une école locale. Une expérience riche de sens, qui valorise l'engagement, l'autonomie et la découverte de l'autre.



KERALIS, **partenaire de l'association Avocats sans frontières France** (ASF France) soutient le respect des droits fondamentaux à travers le monde.

Ce partenariat reflète les valeurs communes des deux organisations dont la proximité, l'engagement et la solidarité.

En soutenant ASF France, KERALIS participe à la défense des droits des personnes vulnérables et au renforcement de l'accès à la justice équitable tout en valorisant un partenariat avec sa clientèle historique : la profession d'avocat.



Des indicateurs à suivre

En 2025, KERALIS a renforcé sa démarche RSE en s'appuyant sur les indicateurs de la norme VSME, spécifiquement conçue pour les PME non cotées. Ces indicateurs, organisés autour des piliers social, environnemental et gouvernance, nous permettent de mesurer précisément l'impact de nos activités et de nos engagements.

Grâce à ce cadre, nous identifions en continu des axes d'amélioration, pilotons notre stratégie RSE de manière proactive et valorisons nos actions auprès de nos parties prenantes (collaborateurs, assurés, clients, partenaires). L'adoption de cette norme reflète notre volonté de concilier performance économique et responsabilité, tout en répondant aux attentes croissantes en matière de transparence et de durabilité.



L'Action Sociale de KERALIS propose de nombreuses prestations et avantages pour l'ensemble de ses assurés, notamment les plus modestes. On peut citer par exemple, le coup de pouce énergie en tant qu'aide pour pallier l'augmentation des factures d'énergie ; l'aide-ménagère grossesse pour offrir une aide aux jeunes parents ; mais aussi des aides pour partir en vacances en famille grâce à de nombreux partenaires.



Les collaborateurs de KERALIS bénéficient d'un jour par an de **Mécénat de compétences**. Ce temps est dédié à des missions au sein d'associations.

Les **PEP'S Challenge** encouragent l'engagement sociétal des collaborateurs. Ces défis, axés sur des causes humaines et bienveillantes, ont permis à 3 projets solidaires d'être animés en 2025 par les équipes de KERALIS (exemple : collecte de vêtements pour Emmaüs avec le « Pep's Challenge : Fashion et solidaire »).



FOCUS ACTION SOCIALE

> MONTANT DES PRESTATIONS VERSÉES

En 2025, l'Action Sociale de KERALIS a mobilisé un montant total de 487 233,17 € au bénéfice des assurés et de leurs familles.

La répartition des prestations versées est la suivante :



90 880,54 €

au titre de
KERALIS Retraite

Ces aides ont permis d'accompagner les assurés face à différentes situations du quotidien (difficultés financières, soutien aux familles, accompagnement des enfants ou des jeunes).

> UNE ACTION SOCIALE PLACÉE SOUS LE SIGNE DE L'ÉVOLUTION

En 2025, l'Action Sociale de KERALIS s'est inscrite dans une dynamique d'évolution.

Cette évolution s'est traduite par l'intégration de l'Action Sociale avec les autres prestations, permettant d'optimiser le traitement des demandes et de répondre plus rapidement aux sollicitations des assurés.

Cette organisation renforce la cohérence globale du dispositif et améliore la lisibilité des aides proposées.

> LES PRESTATIONS LES PLUS SOLLICITÉES EN 2025

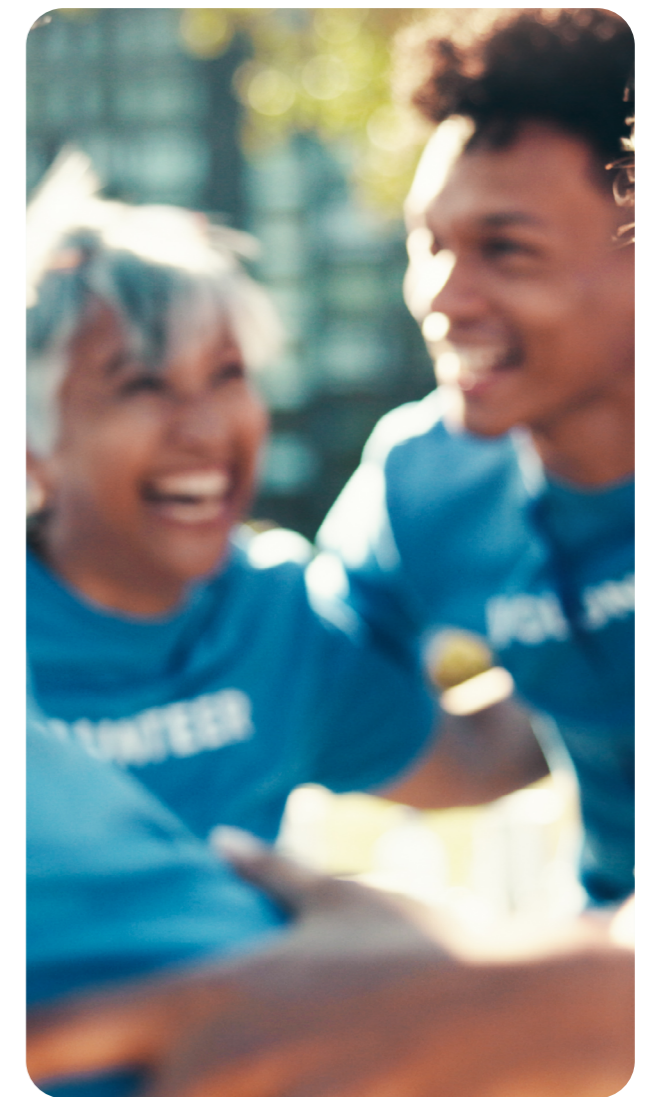
Certaines aides ont particulièrement répondu aux besoins des assurés au cours de l'année.

Top 1 – Coup de pouce énergie

Dans un contexte marqué par les tensions sur les coûts de l'énergie, cette aide a rencontré un fort succès et a permis de soutenir de nombreux foyers confrontés à l'augmentation de leurs dépenses énergétiques.

Top 2 – Loisirs enfants

Cette prestation, destinée à accompagner les familles dans le financement des activités sportives ou artistiques des enfants, a également été largement sollicitée. Elle contribue à favoriser l'épanouissement et l'accès aux loisirs des plus jeunes.



> PERSPECTIVES 2026

L'organisation mise en place en 2025 sera poursuivie et consolidée en 2026.

L'instruction et le paiement des aides sociales resteront intégrés aux autres prestations afin de maintenir une gestion plus efficace et cohérente.

Par ailleurs, l'Action Sociale rentrera pleinement dans la démarche RSE de KERALIS :

Cette orientation présente plusieurs objectifs :

- Renforcer la cohérence des actions de prévention, en les inscrivant dans une démarche globale et durable.
- Donner davantage de visibilité aux initiatives sociales, en les intégrant pleinement dans la stratégie de responsabilité sociétale de KERALIS.
- Aligner les actions de prévention avec les priorités sociales de KERALIS, notamment en matière de qualité de vie, d'accompagnement des assurés et d'impact social.



Sophie Mechouet
Gestionnaire Action Sociale

Quelle est la vocation de l'Action Sociale chez KERALIS ?

“ KERALIS accompagne ses assurés durant les différentes étapes de leur vie. Elle met en place des aides financières en complément des dispositifs nationaux. L'action sociale de KERALIS c'est aussi préserver, par exemple, la santé mentale en mettant en place des actions de prévention.

Notre mission est d'agir pour protéger la dignité et l'autonomie de chacun.

Quelles ont été les optimisations apportées dans la gestion de l'Action Sociale en 2025 ?

“ En 2025, nous avons renforcé notre pilotage avec l'ajustement des plafonds de ressources sur certaines des aides soumises à barème afin de mieux cibler les bénéficiaires. L'objectif est de répondre aux besoins du plus grand nombre mais dans un souci d'équité. ”

Quels sont les enjeux rencontrés ?

“ Ils sont multiples. D'abord être à l'écoute des besoins réels de nos assurés qui évoluent avec le contexte économique et social. En 2025, nous avons constaté une forte hausse des demandes liées à l'énergie avec le « Coup de Pouce Energie » qui représente à lui seul plus de la moitié des sollicitations.

Ensuite, lutter contre l'isolement à travers les Vacances solidaires, les bilans de prévention ou encore l'envoi de colis de Noël qui ont été distribués à plus de 3250 retraités.

Nous maintenons un lien essentiel. Nous devons concilier solidarité et responsabilité budgétaire, afin de garantir la pérennité du dispositif tout en répondant aux besoins identifiés. ”

L'Action Sociale de KERALIS s'inscrit pleinement dans une démarche RSE, pouvez-vous nous expliquer pourquoi ?

“ L'Action Sociale est une traduction concrète de notre engagement RSE, elle agit directement sur le soutien aux publics fragiles, la prévention santé et l'accès aux droits. KERALIS Prévoyance est un organisme à but non lucratif et à ce titre redistribue une partie du résultat au bénéfice de ses assurés dans une logique de solidarité responsable. C'est une manière très tangible de mettre nos valeurs en action. ”

KERALIS est une entreprise à taille humaine, ce qui privilégie en plus de son Action Sociale une proximité avec les assurés. Quel est le retour de vos assurés ?

“ A l'ère de l'Intelligence artificielle, le fait que KERALIS privilégie un contact humain est une plus-value. Les assurés soulignent régulièrement la qualité de l'écoute, la proximité, la simplicité des échanges et la dimension humaine de notre accompagnement.

Nous connaissons bien notre population, majoritairement féminine. Cette connaissance nous permet d'apporter des réponses adaptées aux problématiques de chacun. C'est cette proximité qui fait la force de notre Action Sociale. ”



STRUCTURE ET GOUVERNANCE



> AU 31 DÉCEMBRE 2025 :

Présidente : Karima BEN SAID

Vice-Président : Matthieu DULUCQ

Seconds vice-présidents : Catherine GAZZERI et Antoine ORY-CHANFRAULT

Mandat : 2022-2026

> COLLÈGE DES ADHÉRENTS

A.B.F.

ADJEDJ Didier
GAZZERI Catherine
LANG Jacques

F.N.U.J.A.

DUBOIS Simon
DULUCQ Matthieu
LEONARD Romain
WARYNSKI Simon

S.A.F.

BECHAUX Tatiana
CAMPAGNOLO Nathalie
ROSENSTIEHL Pierre-Etienne
TESSON Gilles

U.P.S.A.

De LAAGE de MEUX François
DELIGNIERES Pascal
DURAND Jean-Luc
MIKOLAJCZAK Christophe

> COLLÈGE DES PARTICIPANTS

C.G.T.

BOMBARD Gilles
LECHAT Sunseeahray
STURMACH Frantz

F.O.

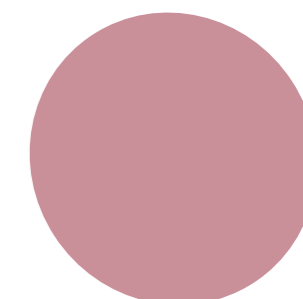
BEN SAID Karima

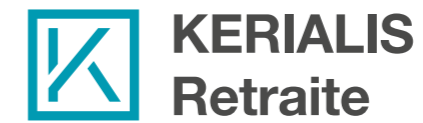
C.F.E.-C.G.C.

GUESDON Stéphanie
ORY-CHANFRAULT Antoine

C.F.T.C.

JARDIN Emmanuel
LOURABI Nadia
KLEBER Didier





> **AU 31 DÉCEMBRE 2025 :**

Président : Matthieu DULUCQ

Vice-Présidente : Karima BEN SAÏD

Mandat : 2022-2026

> **COLLÈGE DES
ADHÉRENTS**

A.B.F

ADJEDJ Didier

F.N.U.J.A

DUBOIS Simon

DULUCQ Matthieu

S.A.F

ROSENSTIEHL Pierre-Etienne

U.P.S.A

DELIGNIERES Pascal

MOKILAJCZAK Christophe

> **COLLÈGE DES
PARTICIPANTS**

C.G.T

STURMACH Frantz

LECHAT Sunseeahray

F.O

BEN SAID Karima

C.F.E-C.G.C

ORY-CHANFRAULT Antoine

KERIALIS compte 3 commissions spécialisées

➤ LA COMMISSION FINANCIÈRE

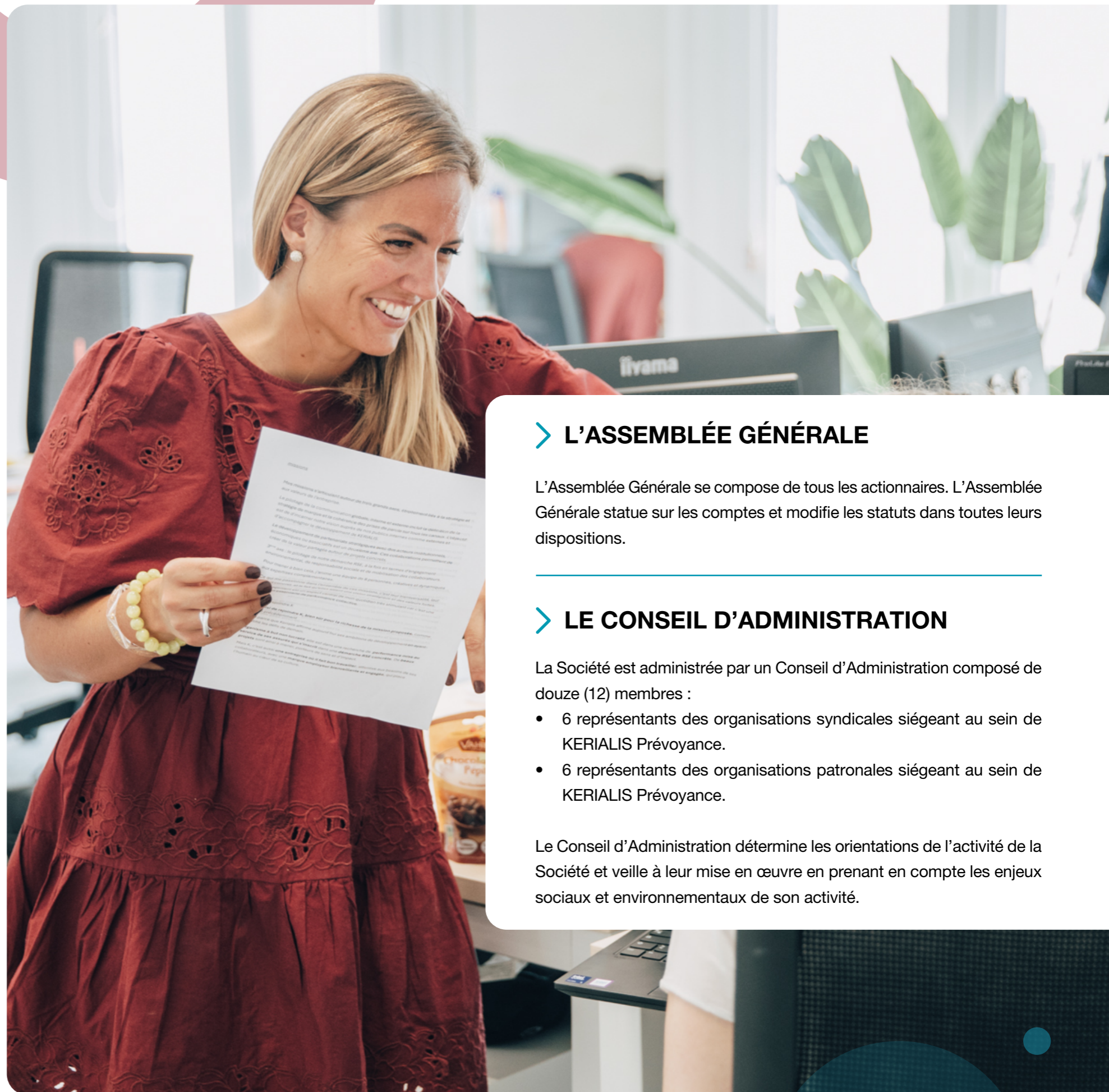
Elle a pour mission d'étudier les placements ainsi que les stratégies à mener pour les actifs gérés en direct ou par délégation. Elle rapporte annuellement au conseil d'administration des actions menées sur l'exercice passé et propose les axes d'investissement pour l'année à venir. Elle s'est réunie 4 fois en 2025.

➤ LA COMMISSION SOCIALE

Elle propose les axes et le budget d'Action Sociale votés par le conseil d'administration chaque année, et contrôle les aides attribuées. Elle rend compte au conseil d'administration des prestations accordées au travers d'un rapport annuel. Elle s'est réunie 3 fois en 2025.

➤ LE COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES

Il a pour mission d'examiner le dispositif de contrôle interne, le processus d'élaboration de l'information financière, ainsi que le suivi de la gestion des risques. De ce fait, il lui est présenté l'ensemble des rapports réglementaires, ainsi que les comptes annuels de KERIALIS en présence des commissaires aux comptes, avant leur adoption par le conseil d'administration. Le comité d'audit et des risques s'est réuni 5 fois en 2025.



➤ L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires. L'Assemblée Générale statue sur les comptes et modifie les statuts dans toutes leurs dispositions.

➤ LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de douze (12) membres :

- 6 représentants des organisations syndicales siégeant au sein de KERIALIS Prévoyance.
- 6 représentants des organisations patronales siégeant au sein de KERIALIS Prévoyance.

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre en prenant en compte les enjeux sociaux et environnementaux de son activité.

LES RÉSULTATS DE KERALIS 2025

A – Actif	2025	2024
	TOTAL N	TOTAL N-1
A1 Actifs incorporels	2 254 046	2 679 315
A2 Placements	140 312 446	143 707 008
A4 Part des cessionnaires dans les provisions techniques	1 567 471 699	1 529 318 928
A5 Créances	45 928 099	35 392 145
A6 Autres actifs	909 097	1 422 640
A7 Comptes de régularisation – Actif	950 433	912 077
Total de l'actif	1 757 825 820	1 713 432 113

B – Passif	2025	2024
	TOTAL N	TOTAL N -1
B1 Fonds Propres	136 416 854	133 692 545
B3 Provisions techniques brutes	1 594 315 391	1 575 381 146
B5 Provisions pour risques et charges	0	317 875
B6 Dettes pour dépôt en espèces reçus des cessionnaires	0	0
B7 Autres dettes	26 085 227	3 298 413
B8 Comptes de régularisation – Passif	1 008 348	742 134
Total du passif	1 757 825 820	1 713 432 113

Compte de résultat (en milliers d'euros)				2025	2024
	ACTIVITÉS ASSURANCE NON-VIE	ACTIVITÉS AS-SURANCE VIE	AUTRES ACTIVITÉS	TOTAL N	TOTAL PROFORMA* N-1
Primes émises	36 805 121	61 859 497	0	98 664 617	122 552 137
Variation des primes non acquises	-1 711 882	-8 911 092	0	-10 622 974	-14 386 854
Primes acquises	35 093 239	52 948 404	0	88 041 643	108 165 283
Autres produits d'exploitation	467 694	362 330	0	1 156 483	2 774 662
Produits financiers nets de charges	-198 530	-3 046 028	0	-3 244 558	1 436 137
Total des produits d'exploitation	35 362 404	50 264 706	0	85 953 568	112 376 082
Charges des prestations d'assurance	28 098 688	65 015 623	0	93 114 311	112 039 499
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	321 919	-22 004 534	0	-21 682 615	-14 979 114
Charges des autres activités				1 086 408	1 128 429
Charges de gestion	4 042 798	6 707 413	0	10 750 210	11 468 261
Total des charges d'exploitation	32 463 405	49 718 502	0	83 268 315	109 657 074
Résultat de l'exploitation avant dotations aux amortissement et dépréciations des écarts d'acquisition	2 898 999	546 204	0	2 685 253	2 719 008
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0
Autres produits nets nin techniques				1 071 505	309 124
Résultat de l'exploitation après dotations aux amortissement et dépréciations des écarts d'acquisition	2 898 999	546 204	0	3 756 758	2 719 008
Résultat exceptionnel			0	0	22 088
Impôts sur les résultats			0	-1 040 997	-740 315
Résultat net des entités intégrées	2 898 999	546 204	0	2 715 760	2 000 781
Intérêts minoritaires KERALIS COURTAGE 1 action (0,0001%)				0	0
Groupe KERALIS (hors KERALIS COURTAGE) 714 183 actions (99,9999%)				2 715 760	2 000 781



KERIALIS

Prévoyance, Santé & Retraite

KERIALIS : PLUS DE 65 ANS DE CONFIANCE, D'EXPERTISE ET D'ENGAGEMENT.

Depuis 1960, nous proposons des solutions en protection sociale au service de votre présent et de votre avenir. Nous plaçons l'innovation et la responsabilité sociétale au coeur de nos actions pour bâtir un futur plus solidaire et durable.

KERIALIS
80, rue Saint-Lazare - 75455 Paris Cedex 09


www.kerialis.fr



« Rapport annuel » - Juin 2026 - iStock

Siège social de KERIALIS : 80, rue Saint-Lazare – 75455 Paris Cedex 09 – Tél. 01 53 45 10 00 – www.kerialis.fr

KERIALIS Prévoyance - Institution de Prévoyance régie par les dispositions du Titre III du Livre IX du code de la Sécurité sociale N° SIREN : 784 411 175 soumise au contrôle de l'ACPR, sise 4 Place de Budapest CS 92459 75 436 Paris Cedex 09
KERIALIS Retraite – Fonds de retraite professionnelle supplémentaire régi par les dispositions du Titre VIII du Livre III du code des assurances - Société anonyme au capital de 71.418.400 euros – 917 461 949 RCS Paris soumise au contrôle de l'ACPR,
sise 4 Place de Budapest CS 92459 75 436 Paris Cedex 09